

La ville de Mercier vous simplifie la vie avec son nouveau Dossier citoyen personnalisé Voilà !

Mercier – le 24 février 2017 – Dès le 1^{er} mars, les citoyens de Mercier pourront consulter leur dossier en ligne avec *Voilà*. Le dossier citoyen est un moyen simple d’avoir un accès personnalisé et rapide à tous les services de la Ville de Mercier, et ce, de façon sécurisée et dans le confort de son foyer! Disponible sur internet, téléphone mobile et tablette.

Voilà vous permettra de :

- créer votre dossier en ligne;
- consulter votre compte de taxes;
- vous inscrire et payer vos activités de la Ville en ligne;
- recevoir des avis ciblés en fonction de votre adresse et de vos intérêts : activités et événements, avis d’ébullition, travaux;
- consulter un calendrier (dates de collectes, activités et événements qui vous intéressent);
- faire une requête (signaler un problème, un bris, une nuisance) et d’avoir un suivi de ces demandes
- faire une demande de permis en ligne.

« La plateforme Voilà! est l’outil idéal pour faciliter l’interaction entre la ville et les citoyens, ceux-ci auront accès à toutes les informations municipales les concernant » explique la mairesse de Mercier, Mme Lise Michaud. La plateforme est conçue pour offrir aux citoyens un accès facile à leurs informations ainsi que la possibilité d’effectuer des transactions en ligne. Elle permet aussi de réunir toutes les informations pertinentes dans un Dossier citoyen personnalisé.

Plusieurs fonctionnalités seront ajoutées au cours des prochains mois : donner votre avis sur des sujets qui vous touchent, répondre à des sondages et bien plus !

Comment créer son Dossier citoyen Voilà en 3 étapes ?

L’inscription de votre dossier citoyen se fait à partir de votre ordinateur seulement. Il est très simple de créer son dossier citoyen Voilà en seulement 3 étapes.

Étape 1 : aller sur le site <https://mon.accescite.net/67045/fr-ca> (à partir d'un ordinateur) et de compléter les champs requis (adresse de courriel, prénom, nom, mot de passe, question secrète). Cliquez sur le bouton Inscription.

Étape 2 : si vous avez votre numéro de carte loisir

Étape 3 : sous l'onglet *Catégories*, choisissez les champs d'intérêt pour lesquels vous désirez recevoir des avis par courriel.

Inscription aux camps de jour et activités loisirs

L'inscription aux camps de jour débute le 6 mars et se fera en ligne (à partir de votre ordinateur). Il est essentiel de créer d'abord son Dossier citoyen Voilà avant de pouvoir s'inscrire aux camps de jour (préférentiellement quelques jours avant afin d'éviter la cohue). On vous demandera d'inscrire votre numéro de carte loisir. Si vous n'en possédez pas, veuillez-vous présenter à la Direction, loisirs, culture et vie communautaire –division loisir ou bibliothèque selon les heures d'ouverture. Il est important de mentionner qu'un seul compte loisir par famille doit être créé.

Sur téléphone mobile et tablette

Une fois que vous aurez complété ouvert votre dossier citoyens Voilà, vous pourrez télécharger l'application Voilà sur votre tablette ou votre cellulaire. Pour IOS, les téléphones intelligents doivent disposer de la version du système d'exploitation 8.0 et supérieure, pour ceux qui utilisent Android, la version minimale pour exécuter l'application est 4.0. Prenez soin lors du téléchargement de choisir l'application Voilà avec les couleurs.



- 30-

Source : Annie Hulmann
Direction des communications et des technologies de l'information
450 691-6090 poste 235